

LE MANAGEMENT INTERNATIONAL DE LA CORRUPTION

SOUAK Arezki ¹

Résumé

L'objectif de cet article est une réflexion sur le phénomène de la "grande corruption"⁽²⁾, et sa relation avec la "guerre économique" que se font les grandes puissances pour permettre à leur population de maintenir ou améliorer son niveau de vie. La grande corruption soumet la ou les personnes qui en bénéficient. Et lorsque ces personnes occupent des très hautes fonctions alors c'est le pays qui est soumis et ses richesses (naturelles) spoliées. Cette réflexion est une réponse à nos interrogations à savoir : comment s'est-elle développée ? Comment a-elle évolué ? Et comment a-t-elle été gérée ? L'analyse que nous mènerons nous conduit à mettre en évidence les conditions de son développement, puis son management c'est-à-dire son utilisation par les puissances économiques dominantes pour atteindre des objectifs économiques et politiques. Notre approche, sera historique et analytique dans le sens où la corruption internationale s'est fortement développée avec la crise du capitalisme de la fin des années 1960. Ce développement a fini par générer des effets pervers qui en ont fait un obstacle au développement des affaires (surtout pour les pays d'ancienne industrialisation concurrencés par les NPI, même dans la pratique de la corruption) au point où de nombreuses institutions ont décidé de mener une lutte "médiatique" contre ce phénomène. Beaucoup de réunions, de conventions de lutte contre la corruption très médiatisées dans un "*no man's land*" judiciaire (très peu de scandales dévoilés et très peu de sanctions). Le cœur de cette corruption ce sont les paradis fiscaux et les organismes de transferts électroniques de fonds comme Clearstream et Euroclear. Les paradis fiscaux sont

¹ Maître de conférences à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (EHEC)

1)

2) La Convention anti-corruption de l'OCDE définit la "grande corruption" ou la corruption d'agent étranger de la façon suivante : « ... *le fait pour toute personne d'offrir, de promettre ou d'octroyer un avantage indu ... à un agent public étranger ... pour qu'il agisse ... en vue d'obtenir ou de conserver un marché ...* »

un des rouages les plus importants du fonctionnement du capitalisme d'aujourd'hui et du développement de la corruption. En effet, on estime que plus de la moitié des transactions financières internationales transite par les paradis fiscaux. Les banques de pays comme la Suisse ou le Luxembourg et leurs relations avec les paradis fiscaux, renforcent la corruption internationale, notamment grâce au secret bancaire et donc au refus d'aider les enquêtes sur des affaires de corruption. Rappelons que Paradis fiscaux et chambres de compensation sont possédés par les pays développés d'ancienne industrialisation (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France ; Espagne, Italie, Suisse, Lichtenstein, Luxembourg, Andorre etc.

Mots clés : Corruption, géoéconomie, guerre économique, crise du capitalisme, PVD, paradis fiscaux, NPI, Transparency International, OMI.

Introduction

La corruption est un phénomène qui s'est considérablement développée depuis l'entrée en crise au milieu des années 1960, du système capitaliste (I). Constituant une arme dans la guerre économique(II), elle fait l'objet d'un management pour lutter contre les nouveaux pays industriels. D'instrument de développement des affaires elle est devenue par sa généralisation un fardeau à partir de la décennie 1990 pour les entreprises internationales des anciens pays industrialisés, sous la pression de la forte concurrence sur les prix des nouveaux pays industrialisés qui la pratiquent aussi fortement (III).

1 - Le développement de la "grande corruption"

La corruption est le terme générique qui recouvre un ensemble de pratiques qui vont de l'enrichissement personnel par l'abus de biens sociaux, le détournement de la réglementation et la recherche de rentes, à la conquête du pouvoir par les politiciens et des marchés par les entreprises.

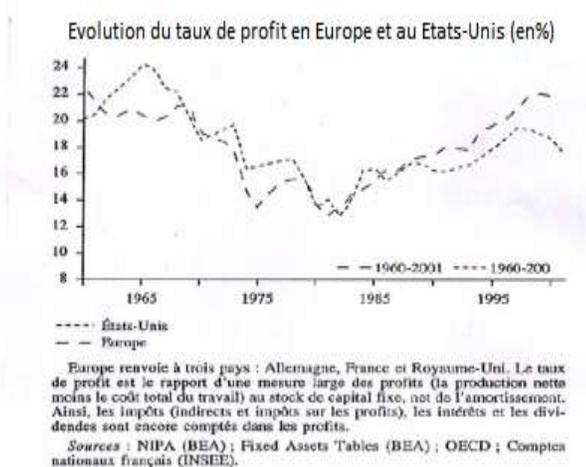
"La corruption est devenue une industrie d'un volume financier d'un trillion (mille milliards) de dollars US. Elle a été identifiée comme facteur de blocage des pays

en développement , maintenant les populations les plus pauvres dans la pauvreté et constituant une « taxation » de taille pour la croissance des entreprises" (3).

Le développement de la grande corruption est lié à l'entrée en crise du capitalisme central dans le milieu des années 1960. Il faut rappeler en effet, que la crise économique se manifeste par, d'abord une baisse des profits des entreprises qui les conduit à mettre en œuvre des pratiques restrictives à la concurrence telles que la cartellisation et la corruption pour retrouver un niveau acceptable de profitabilité. . Le développement de la corruption au niveau international est cyclique et répond aux besoins de conserver des niveaux de profits acceptables pour les propriétaires de grands capitaux dans une phase de récession économique.

Comme le montre le graphique ci-dessous le taux de profit baisse fortement entre 1965 et 1982. Il remonte à partir de cette date sans retrouver le niveau atteint durant les "trente glorieuses".

3) La corruption à l'échelle internationale est estimée à 1000 milliards de dollars ; selon une étude de l'Institut de la Banque Mondiale réalisée par Daniel KAUFMANN intitulée "*Les problèmes de la gouvernance 2007 : les indicateurs de la gouvernance dans le monde pour la période 1996-2006*".



Source : G. Duménil, D. Lévy, « Le néolibéralisme sous hégémonie états-unienne », in F. Chesnais, *La finance mondialisée, Racines sociales et politiques, configuration, conséquences*, Paris, La Découverte, 2004, p. 77.

L'analyse de la période allant de la fin des années soixante jusqu'à la crise de la dette de 1982, montre que le transfert du capital commercial et celui de la production vers les marchés financiers n'a pas réussi à redresser la profitabilité des entreprises, ni à résoudre la crise de suraccumulation qui en est l'origine.

C'est durant cette période qu'une nouvelle vague de corruption internationale a commencé à déferler au moment même où s'aggravait la crise économique dans les pays industrialisés, survenue suite à une accumulation du capital supérieure à ce qui peut être réinvesti de manière rentable dans les sphères du commerce et de la production des grands pays industrialisés.

Une étude du Centre d'Études Prospectives et d'Informations Internationales (CEPII) de juin 1980, analyse l'évolution de la demande mondiale de produits manufacturés entre 1960 et 1978 et montre que celle-ci a commencé à diminuer dès la fin des années 1960. Cette étude confirme par ailleurs l'entrée en crise des industries manufacturières de biens d'équipement que de biens durables, dans les pays industrialisés, bien avant le premier choc pétrolier de 1973. En effet, cette

étude montre clairement que la crise du système productif des principaux pays industrialisés commence au milieu des années 1960 et qu'elle est particulièrement nette durant l'année 1969⁽⁴⁾. Cette étude dédouane les pays de l'OPEP et particulièrement les pays arabes producteurs de pétrole (dont l'Algérie) de la responsabilité de la crise qui affecte depuis l'économie mondiale même si les chocs pétroliers l'on aggravée.

C'est en fait pour répondre à cette crise du système productif des grands pays industrialisés qu'une stratégie de développement et de contrôle des marchés des pays en développement (PVD) va être élaborée et mise en œuvre à partir du début de la décennie 1970.

Ce sont les grands contrats d'équipement industriels et militaires qui génèrent la "grande corruption" en permettant aux États corrupteurs et à leurs entreprises de recruter pour leurs services de renseignement des "espions" locaux qui les informent régulièrement sur les contrats, les marchés et sur la situation économique, politique et sociale de leur pays. La corruption n'est donc pas un phénomène indépendant de la politique des grands pays industrialisés (et les nouveaux). Si elle apparaît comme un moyen de gagner des marchés elle est aussi le moyen d'étoffer le carnet d'adresses des services de renseignement afin de "peser" sur les orientations nationales des pays corrompus.

Ces pratiques de corruption entrent dans le cadre d'une stratégie anti crise du capital mise en œuvre grâce à l'existence de collusions mises en scène par : les États des pays capitalistes développés, les Prêteurs Commerciaux Internationaux (PCI) et les firmes des industries et d'ingénierie qui interviennent dans la réalisation des projets industriels et les systèmes de relations qui les unissent. Les bureaux d'études étrangers, envoient des experts qui trouvent dans les PVD, un

4) CEPII « *Pôles de compétitivité : l'exemple des industries électromécaniques* » La lettre du CEPII n°12, juin 1980- La Documentation Française.

5) VERSHAVE Xavier "*FrançAfrique*" Ed. Stock 1999, "*Noir silence*" (2000) Ed. Arènes, "*Noir Procès : offenses à chef d'Etat*" (2001) Ed. Arènes, "*Noir Chirac*" (2002) Ed. Arènes, "*De FrançAfrique à la MaffiAfrique*" (2004) Ed. Tribord

environnement, des régimes politiques et des interlocuteurs intéressés — les "technostructures " — pour mettre en œuvre cette stratégie.

Xavier VERSHAVE dans ses diverses publications ⁽⁵⁾ parle de "**mécanisme de la prédation**" qui déroule le processus mis en œuvre pour piller un pays sans avoir à l'occuper territorialement. Il suffit selon l'auteur de convaincre, dans ce pays, des personnes bien placées et sensibles à des arguments appuyés par des statistiques, des prévisions optimistes et des modèles économétriques d'auteurs connus. En d'autres termes, le déroulement du processus de prédation entraîne l'assujettissement du pays et le développement dans ce dernier, de couches privilégiées qui trouvent leur intérêt à la poursuite du processus, quel qu'en soit le prix à payer pour le pays.

John PERKINS ⁽⁶⁾, appelle cette collusion, la « corporatocratie », qui désigne des membres partageant les mêmes valeurs et les mêmes buts sans pour autant que cela soit formalisé dans une conspiration. Selon l'auteur, La "corporatocratie" c'est nous-mêmes qui pour notre confort quotidien avons besoin de cette stratégie qui met à notre disposition ; routes, autoroutes, voitures, électricité, électroménagers, ordinateurs, télévision satellitaire, chauffage et climatisation, le scanner médical, etc. D'ailleurs, " l'une des fonctions les plus importantes de cette coalition est de perpétuer, d'étendre et de renforcer le système en présentant "l'American way of life" comme le modèle de consommation qui présente l'acte d'achat comme un devoir civique et le pillage de la planète comme un bienfait pour l'économie et pour nos intérêts. Des personnes perçoivent un salaire scandaleux pour servir le système et s'ils échouent, des chacals (agents des services spéciaux : CIA, SDECE, MI5, etc.) entrent en jeu en renversant des gouvernements non dociles ; en cas d'échec, les militaires prennent le relais " p. 16.

John PERKINS parle d' "*assassins financiers*" c'est à dire « *un groupe d'élite d'hommes et de femmes qui utilisent les organisations financières internationales pour créer les conditions d'assujettissement d'autres nations à la*

6) PERKINS John "Confessions d'un assassin financier ". Op. cité p. 20

« "corporatocratie" formée des plus grandes compagnies, du gouvernement et de banques....ces assassins financiers accordent des prêts pour développer des infrastructures : centrales électriques, autoroutes, ports, aéroports ou zones industrielles à la condition que ce sont les compagnies d'ingénierie et de construction américaines qui doivent réaliser tous ces projets.

Bien que l'argent retourne presque immédiatement aux compagnies membres de la "corporatocratie" (le créancier), le pays récipiendaire doit tout rembourser, capital et intérêts. Si l'assassin financier a bien travaillé, les prêts sont si élevés que le débiteur manque à ses engagements au bout de quelques années. Tous, comme la Maffia, ils réclament leur dû, sous les formes suivantes : contrôle des votes aux Nation-Unies, installation de bases militaires ou l'accès à de précieuses ressources comme le pétrole ou le Canal de Panama. Endetté, le débiteur représente un autre pays qui s'ajoute à l'empire global ».

Les cadres dirigeants du pays et/ou les cadres des entreprises publiques, se trouvent alors insérés dans un réseau de pressions ⁽⁷⁾ qui les amène à opter pour une politique de réalisation volontariste qui va servir la stratégie des pays

7) Diverses formes de pressions (conception dualiste de l'économie, (le take-off de ROSTOW, publications orientées, propositions de prêts pour des projets identifiés émanant d'organismes financiers aussi bien nationaux qu'internationaux) sont utilisés pour orienter la politique économique et sociale des PVD, en particulier dans les secteurs déjà sous tutelle publique (choix des équipements collectifs, réseau routier et développement du transport individuel électrification et développement des industries de biens électroménager etc.). Ces formes de pressions obéissent toujours au même schéma. D'abord une série de publications sur un domaine particulier, viennent ensuite les recommandations, qui, pendant un certain temps, représentent sinon un consensus, du moins les points de vue d'une majorité influente d'universitaires américains, européens et de hauts responsables de la Banque Mondiale qui ne l'oublions pas emploie 10 000 fonctionnaires, du FMI, du département du Trésor, de boîtes à penser (think-tanks) américaines et européennes, ainsi que de journalistes écrivant dans des revues spécialisées. Un véritable matraquage est réalisé. L'imprégnation durable de ces problèmes, idées et écrits (par exemple sur l'importance de l'électrification pour le développement) par les cadres et autres responsables des PVD, les amènent à les présenter comme émanant de leur propre réflexion et par là même ordonnent souvent, leur réalisation rapide.

capitalistes fournisseurs ⁽⁸⁾ mais également leurs intérêts propres en tant que technobureaucratie ⁽⁹⁾. Cette stratégie, recouvre trois dimensions : une dimension financière, une dimension commerciale et une dimension technologique.

Un des leviers principaux de cette stratégie, a été la mise en œuvre de pratiques restrictives à la concurrence telles que la corruption des agents (en général) publics des PVD⁽¹⁰⁾.

L'autre levier est le financement bancaire des projets initiés dans le cadre de politique d'industrialisation dans les PVD et du contrôle de la technologie. En effet, grâce aux surliquidités nées de la crise et ensuite à partir de 1973 par le recyclage des pétrodollars les banques privées, les fonds de développement et les institutions multilatérales (Banque Mondiale, FMI etc.) vont prêter très largement aux PVD qui se lancent dans des projets industriels dont certains sont pharaoniques. Ce financement débridé va mener à la crise de la dette à partir de 1982 avec la faillite du Mexique mise dans une situation de cessation de paiement.

8) Tous les développements, depuis Rosa Luxembourg, Boukharine, Lénine et jusqu'aux auteurs (latino-américains) de la dépendance, montrent les relations de domination par l'extorsion des plus-values qui existent entre États capitalistes développés et PVD. "Ce sont les économies dominantes qui structurent l'économie mondiale, exerçant ainsi des influences sur les autres économies nationales". Michel BEAUD, « L'économie mondiale hiérarchisée ». Op. cité. . p 22.23.

9) Voir les écrits de Castoriadis sur le rôle de technobureaucratie locale dans le dévoiement des politiques de développement et de leur intelligence explicite ou implicite avec les couches dominantes du capital.

10) Concernant le secteur pétrolier par exemple : Mme Valérie Lecasble rédactrice en chef du Nouvel économiste a précisé que : "Lors des discussions sur un projet de contrat dans un pays producteur, on effectue d'abord des appels d'offres, les compagnies pétrolières sont en concurrence. L'Etat producteur demande une commission officielle qui le rétribue. Les compagnies pétrolières estiment qu'elles doivent verser des commissions sous peine de perdre leur contrat. Ces commissions sont officielles et figurent dans le bilan des compagnies, qui en informent le ministère de l'Economie et des Finances. Sur ces commissions légales qui rémunèrent soit l'Etat producteur, soit des intermédiaires commerciaux, Elf avait pris l'habitude de prélever 5 à 10% pour financer les partis ou les hommes politiques français. Cette pratique, appelée rétro-commission, est interdite et illicite."

Enfin, pour compléter cette stratégie les producteurs de machines et d'équipements vont convaincre les responsables dans les PVD d'acheter des usines "clefs-en-main" et même "produits-en-main". Ces achats de packages industriels (de boites noires) permettent aux équipementiers des pays industrialisés de contrôler et de développer les marchés de biens et équipements et des biens durables dans les PVD. Cette stratégie permet d'éviter toute autonomisation technologique des PVD. Les chiffres de la croissance du commerce extérieur de certains pays industrialisés tels que la France, vers ces pays sont éloquentes quant à la réussite de cette stratégie (Voir tableau ci-dessous).

Tableau n° 1- Contribution des exportations et des ventes sur le marché intérieur français à la croissance de la production des industries de la construction électrique 1970-1977 (en %).

	Baisse de la croissance de la production			Contribution annuelle des exportations			Contribution des ventes sur le marché intérieur		
	70-73	73-77	Var.	70-73	73-77	Var.	70-73	73-77	Var.
Biens d'équipement électriques.	8,4	5,1	-3,3	4,3	4,5	-0,2	4,1	0,6	-3,5
Biens de consommation électriques.	11,8	8,2	-3,6	3,7	1,7	-2,0	8,1	6,5	-1,6

Source : M. DOLLE – " les branches industrielles avant et après 1974". In Économie et Statistiques INSEE n°108 février 1979 p. 9.

La décennie 70 a vu le développement de la corruption sur les contrats internationaux d'exportation vers les PVD qui cherchent des prêteurs pour financer leur politique d'industrialisation .Or, il se trouve qu'à partir de 1973, l'occasion se présente d' utiliser les excédents financiers existants et ceux générés par la hausse du prix du pétrole sur le marché international, pour "endetter" les PVD producteurs de matières premières ou d'énergie (voir tableau suivant).

Cet endettement va aussi constituer une hypothèque sur les richesses nationales et faire du pays endetté un otage des politiques prédatrices qui lui seront appliquées. Par les intérêts qu'il produit, l'endettement transforme de plus en plus, les pays créditeurs et leurs couches sociales dominantes en rentiers ⁽¹¹⁾.

Tableau n° 2 - Total des flux nets de ressources extérieures vers les pays en développement 1970-1985.

En milliards de \$

	1970	1975	1981	1982	1983	1984	1985(a)
Flux officiels	34,8	31,2	64,3	59,1	50,6	52,7	51,0
Secteur bancaire international (b)	7,9	12,0	52,0	41,0	34,1	17,4	13,0
Autres flux privés (c)	10,5	13,9	22,3	17,4	12,8	12,8	16,0
sous/total (flux privés)	18,4	25,9	74,3	58,4	46,9	30,2	29,0
Flux totaux	53,2	57,1	138,6	117,5	97,5	82,9	80,0
	En pourcentage						
Flux officiels	65	55	46	50	52	64	64

10) On parle aujourd'hui de « piège de la dette » et d'usuriers pour qualifier les banques des pays capitalistes développés et leurs couches sociales dominantes. En effet, il semble que les pays créanciers du bloc capitaliste ont manœuvré le levier de la dette à la fois, dans leur lutte contre le bloc soviétique, comme source intarissable de prélèvements usuriers – (les pays endettés ont remboursés, à causes des taux d'intérêts usuraires, plusieurs fois le montant de l'encours de leur dette) -, mais également dans la nécessité du contrôle des politiques tant industrielles que diplomatiques des pays sous-développés (PVD). L'endettement public extérieur des pays sous-développés constituera, en cas d'insolvabilité même temporaire, à la fois un excellent levier de pression pour réduire leur voix dans les forums internationaux, et comme l'on voit aujourd'hui, participe à une remise en cause de la propriété publique dans ces pays, celle acquise par les nationalisations, ou celle produite par un effort de développement. Les créanciers des pays du Nord proposent de transformer la dette extérieure par des prises de participation dans le capital ou par le rachat des entreprises publiques. Nous assistons, avec les contrats de partage – production, des nouvelles concessions dans le secteur des hydrocarbures, et la fin des monopoles sur la production le transport et la distribution électrique ,de l'eau, des télécoms, du transport etc. à des formes extérieures de dénationalisation.

Secteur bancaire international	15	21	38	35	35	21	16
Autres flux privés	20	24	16	15	13	15	20
sous/total (flux privés)	35	45	54	50	48	36	36
Flux totaux	100						

Sources: O.C.D.E "Financial resources for developing countries"1985 and recent trends" (Paris 18 Juin 1986) Press/A/(86)27, et Twenty-Five years of development co-operation, A Review (Paris, 1985) p162

Tandis que les pays industrialisés mettent en place des politiques de lutte contre l'inflation qui ont pour effet de freiner la demande interne, les firmes, soutenues par les États (5), tout en se restructurant et en se diversifiant, se font une forte concurrence (lorsque des ententes collusoires n'existent pas) afin de maintenir et élargir leurs débouchés extérieurs. Par exemple, pour soutenir les exportations, les États-Unis offrent des assurances et des financements par l'intermédiaire de leur organisme officiel de crédit à l'exportation (l'Export-Import Bank). L'aide publique aux producteurs nationaux prend la forme d'exonérations fiscales au niveau fédéral et infra-fédéral, de financements et de programmes de crédit ⁽¹²⁾. En France, l'État

11) Notons, que l'ExIm Bank fournit un financement à l'exportation au moyen de divers programmes de prêts, garanties et assurances: assurance-crédit à l'exportation à court et à moyen terme, garanties de crédits de fonds de roulement aux exportateurs, garanties à moyen et à long terme et crédit direct aux institutions financières consentant des prêts aux acheteurs étrangers et prêts directs à moyen et à long terme aux acheteurs étrangers. Ce soutien facilite les exportations américaines, surtout celles qui rencontrent des difficultés d'écoulement. Les Etats-Unis possèdent un arsenal juridique puissant, pour défendre leurs intérêts en cas de forte concurrence étrangère. Il s'agit surtout des articles 301 à 310 de la Loi de 1974 sur le commerce extérieur (généralement connus sous la désignation "article 301") habilite les États-Unis à faire respecter les droits dans les accords commerciaux, à régler les différends commerciaux et à ouvrir des débouchés à l'étranger pour les biens et services. L'article 301 est appliqué par l'USTrade dans ses enquêtes sur les pratiques commerciales étrangères considérées comme ayant une influence négative sur les exportations de biens et de services des États-Unis ou comme portant atteinte à leurs droits dans le cadre des accords commerciaux internationaux. Il peut être invoqué pour imposer des sanctions commerciales aux pays qui violent ces accords ou

encourage le crédit à l'exportation en accordant des garanties spéciales aux banques à travers la COFACE, transgressant ainsi les règles prudentielles de l'orthodoxie bancaire. La corruption d'agents publics étrangers y est (encore ?) légitime et déductible de l'impôt⁽¹³⁾.

maintiennent de telles pratiques. Les cargaisons maritimes financées par des prêts ou des garanties à long terme de l'ExIm Bank supérieurs à 20 millions de dollars doivent être transportées à bord de navires battant pavillon des États-Unis, sauf dérogation de l'Administration maritime. Au cours de l'exercice 2004, l'ExIm Bank a engagé 13,3 milliards de dollars pour soutenir les activités d'exportation. Les aides accordées durant cet exercice ont pris la forme de garanties (64 pour cent), d'assurances crédits à l'exportation (34 pour cent) et de prêts (2 pour cent). Près de 40 pour cent des financements de l'ExIm Bank concernent le secteur aéronautique; viennent ensuite l'énergie électrique et le pétrole et le gaz, chacun étant intervenu pour 10 pour cent du total en 2004. Source : OMC : " Politique et pratiques Commerciales – Analyse par mesures". TPRs160-3, 2005 12)

En France, jusqu'à l'entrée en vigueur de la Convention de l'OCDE de 1997 sur la corruption d'agents publics étrangers et de la loi de transposition du 29 septembre 2000, les commissions étaient légales et déductibles des bénéfices imposables. Cette situation a existé aussi en Allemagne. Aux États-Unis, cette convention a été ratifiée le 10 novembre 1998 en modifiant le texte existant qui devient la Loi fédérale sur les pratiques de corruption à l'étranger (Foreign Corrupt Practices Act ou (FCPA). Mais pour son application, et aux termes du FCPA, c'est le Ministère Fédéral de la Justice, et lui seul, qui a compétence pour engager des poursuites, éventuellement classer sans suite une plainte ou négocier une transaction (Plea Bargaining). Cela offre de larges perspectives aux industriels américains pour corrompre sans grands risques tout en évoquant l'intérêt national, ou les pratiques des concurrents, de plus l'existence de sociétés de ventes à l'étranger (Foreign Sales Corporations ou (FSC) tournent en dérision toutes possibilités de contrôle de versements de commissions, sociétés-écrans, filiales de grands groupes américains, créées pour des activités d'exportation et basées dans des paradis fiscaux (Île de Jersey, Barbade, Îles Vierges, Guam, Îles Caïmans etc.) les FSC permettent à ces groupes d'y domicilier une partie des bénéfices qui servent à la corruption de fonctionnaires dans les PVD. Les firmes européennes et asiatiques ne sont pas en reste, elles créent leur FSC. Aussi, la Loi sur la corruption des fonctionnaires étrangers aujourd'hui ratifiée par presque tous les pays de l'OCDE n'est qu'un leurre, un semblant de lutte contre la corruption et faire croire que la réduction des pratiques restrictives à la concurrence demandée par certaines ONG et quelques pays vertueux est en bonne voie. Mais pour nous, cette animation de la lutte contre la corruption n'est pas le plus important, en effet, cette corruption de fonctionnaires et de cadres d'entreprises publiques des PVD permet surtout, en plus de permettre

En Angleterre, sous l'égide de l'International Reorganization Corporation (IRC), les industries de la construction électriques sont sommées de constituer des ensembles suffisamment importants pour ne pas prêter le flanc à des "raiders" étrangers. De plus, l'État réactualise plusieurs textes antérieurs dont le "Companies Act" de 1985, qui permettent d'une part plus de transparence et d'autre part autorise le gouvernement à s'opposer à des fusions & acquisitions contraires à l'intérêt public. Enfin, à l'instar des autres pays fournisseurs d'équipements lourds, l'organisme d'assurance à l'exportation aide les producteurs locaux à conquérir des marchés extérieurs.

2 - La corruption comme arme de la guerre économique

La grande corruption d'aujourd'hui est un phénomène qui permet d'atteindre des objectifs économiques (gagner des marchés, évincer des concurrents,) et politiques (dévoyer des politiques nationales aux profits d'intérêts étrangers, de soumettre des gouvernements pour piller les richesses naturelles du pays) et à ce titre représente une des armes utilisées dans un nouveau type de guerre : la guerre économique ⁽¹⁴⁾.

l'existence de surprofits pour les firmes, aux États de ces firmes de constituer des « réseaux d'informateurs locaux ». En effet, la déduction de l'impôt oblige les entreprises qui la demandent de fournir un dossier sur le ou les corrompus locaux qui atterrira dans les fichiers des ordinateurs des services de sécurité extérieur (la CIA américaine, SDECE français, MI5 Anglais, etc.) Ces « informateurs nationaux » fourniront régulièrement des informations sur la situation politique du pays, sur les contrats d'importations, sur les données stratégiques liées à la défense et aux relations diplomatiques et même sur les personnalités nationales... Le gouvernement français a reconnu en novembre 2006 détenir des listes d'entreprises françaises corruptrices et de d'individus corrompus des pays étrangers : Source : Le Monde du 25 novembre 2006.

13) Si l'on trouve trace de l'idée de guerre économique dès la Première Guerre mondiale, son acception actuelle remonte en fait au début des années 1970. Elle est énoncée dès 1971 par Bernard Esambert, conseiller de Georges Pompidou et auteur vingt ans plus tard de *La guerre économique mondiale*. Ce sont bien les années 1990 qui sacrent comme reine de l'heure l'idée de « guerre économique ». Elle irrigue un certain nombre de publications tant théoriques qu'à vocation pratique. En décembre 1992, le président Bill Clinton nouvellement élu, organise un sommet économique dans son fief de Little Rock. Il s'agit pour lui de fixer les grandes orientations de son futur mandat qui débute en janvier 1993. Les orateurs défilent et décrivent « un monde dans lequel les États, comme les

La guerre économique rappelons-le est née avec la Chute du Mur de Berlin et l'implosion du bloc soviétique. . C'est selon Edward Luttwak ⁽¹⁵⁾ " le nouveau combat " qui succède à la Guerre Froide et que doivent mener les USA pour assurer « leur suprématie industrielle ». L'auteur forge le concept de « géoéconomie », en tant que « la logique conflictuelle, traduite en termes commerciaux », pour désigner le déplacement des enjeux de pouvoir du politique vers l'économique. IL constate qu'à peine la parenthèse de la guerre froide refermée, une nouvelle guerre commence dans laquelle la « course à l'armement géoéconomique » sera décisive.

Edward Luttwak recommande, dans cette perspective de guerre économique généralisée, que chaque Etat se dote d'un arsenal de mesures qui lui permettent de « conquérir ou de préserver une position enviée au sein de l'économie mondiale ». Dans cet arsenal, la corruption est une mesure qui permet de gagner des marchés.

La guerre économique, est l'effort que mène un État en période de récession, pour maintenir ou améliorer le niveau de vie de sa population en se procurant ou en conservant des ressources rares (devises, Know-how, matières premières stratégiques etc.) éventuellement en relation avec des acteurs publics.

La guerre économique, désigne l'effort que mène un État pour se procurer ou conserver des ressources rares, éventuellement en relation avec des acteurs publics, à condition de préciser que l'effort en question vise à contrarier une volonté adverse et qu'il suppose un minimum d'agressivité. La guerre économique est une guerre

entreprises, sont engagés dans une compétition sauvage sur les marchés mondiaux. » En France, le rapport Martre, publié en 1994 par l'ancien Commissariat général au Plan, puis celui de Bernard Carayon en 2003, ont popularisé l'idée que nous vivons dans une « culture du combat économique » où l'État devrait prendre sa part sous peine de s'affaiblir. La création en 1997 de l'École de guerre économique, dirigée par Christian Harbulot, a constitué un jalon supplémentaire dans ce processus puisque la nouvelle institution a pour objectif de former des cadres rompus à la dite guerre. (Source : "La guerre économique". Rapport Anteios. Paris 2010.

14) LUTTWAK Edward "The Endangered American Dream". Traduit en français «Le rêve américain en danger». Ed. Odile Jacob , Paris, 1993.

totale, dure, avec de très grandes destructions dans les économies qui la subissent (¹⁶).

Selon Christian Harbulot, directeur de l'**Ecole de Guerre** française, "*Déstabilisation*", "*encercllement d'une clientèle*", "*recherche offensive du renseignement* » sont les nouveaux concepts de cette guerre, dont on ne sait trop si elle oppose des nations ou des entreprises.

A l'exception de l'usage d'instruments juridiques (par exemple décréter un boycott, ou adopter des lois restrictives sur des exportations ou des importations dites stratégiques) tous les procédés de guerre économique renvoient à un autre concept discuté : celui de guerre de l'information. Celle-ci renvoie à l'action étatique par et au service de l'économie nationale, à toutes les techniques pouvant provoquer un dommage direct ou indirect à un concurrent. L'utilisation de moyens de guerre ou de moyens utilisables en cas de guerre, dans le but fournir du renseignement à "ses entreprises" est un exemple évident (voir Echelon, pour prendre le cas le plus connu). En d'autres termes, la guerre économique se déroule sur (trois) 3 niveaux :

- ⌘ - d'abord celui des produits : gagner des marchés, se procurer des biens nécessaires dans de meilleures conditions, mieux produire et vendre.
- ⌘ - puis celui des règles : imposer son code y compris sous la forme de normes juridiques internationales ou sous celle de normes intériorisées par les acteurs
- ⌘ - enfin celui des images à promouvoir (de ses entreprises, de son pays, de sa culture et des valeurs qu'il évoque et incarne) ou des images négatives du concurrent.

15) *"La France ne le sait pas, mais nous sommes en guerre avec l'Amérique.*

Oui, une guerre permanente, une guerre vitale, une guerre économique, une guerre sans mort apparemment.

Oui, ils sont très durs les américains, ils sont voraces, ils veulent un pouvoir sans partage sur le monde.

C'est une guerre inconnue, une guerre permanente, sans mort apparemment et pourtant une guerre à mort."

Propos de François Mitterrand rapportés par Georges-Marc BENAMOU. "*Le dernier Mitterrand*" Ed. Plon-Omnibus. Paris.1997.

Mais la guerre de l'information porte aussi et surtout sur de la croyance : répandre certaines valeurs, certaines habitudes mentales, certaines images, utiliser des médias ou des organisations susceptible de changer les règles de la compétition économique par des facteurs non économiques (culturels, idéologiques...)

La guerre économique s'inscrit dans le cadre de ce que l'on appelle les "quatre arts martiaux de l'information", les quatre manières d'utiliser des signes pour remporter la victoire (toujours plus ou moins combinées) et qui consistent à :

⌘ - surveiller (acquérir du renseignement, savoir, si possible avant l'autre, ce qui concerne les conditions de l'affrontement ou les projets de l'adversaire et qui permet de mieux combattre).

⌘ - cacher (préserver ses secrets pour ne pas donner le même avantage à l'autre).

⌘ - tromper (amener l'autre à prendre de mauvaises décisions, à disperser ses forces...)

⌘ - stimuler (agir sur la psychologie des siens, des adversaires ou des neutres pour y provoquer suivant le cas motivation, découragement, sympathie, hostilité envers l'autre).

La guerre économique couvre deux dimensions :

La première dimension, consiste dans un cadre de mondialisation et de concurrence sans frontières, à gagner des territoires économiques - des marchés- avec une préparation qui renvoie à la fois au renseignement (connaître l'environnement nouveau et les acteurs), et à l'influence - rendre cet environnement plus favorable.

La seconde dimension réside dans la lutte pour les règles de la "**lutte**", c'est-à-dire des normes et des règles. Dans la mesure où l'activité économique dépend de normes internationales formelles (celles des traités internationaux, des Organisations Internationales Gouvernementales...) ou informelles (notamment celles qu'imposent les ONG par pression morale et pression médiatique), le stratège intelligent cherchera à peser sur l'élaboration des normes et critères afin de les rendre le plus favorables possible à ses projets. Cela relève notamment du domaine du lobbying ou de l'action internationale de ce que l'on appelle les Organisations

Matérialisées d'Influence(OMI)⁽¹⁷⁾. Mais comme les grands pays industrialisés sont en guerre les unes contre les autres, ils vont chacun créer une ou plusieurs OMI

16) Les OMI sont nombreuses, (+100) et couvrent plusieurs champs : l'environnement : avec Greenpeace et WWF, Good planet, l'humanitaire : avec Médecins du Monde, Médecins sans frontières, la presse avec Reporters sans frontières etc. Pour la "lutte contre la corruption nous citons les principales :

17) a) **Transparency International** (TI) a officiellement été créée par un officier de renseignement militaire US, Michael J. Hershman, qui est par ailleurs administrateur du CIPE (Centre pour l'Entreprise Privée Internationale filiale de la NED et donc une officine de la CIA) et aujourd'hui un des responsables du recrutement des informateurs du FBI aussi bien que le Pdg de l'agence de renseignement privée Fairfax Group. TI est avant tout une couverture pour les activités d'intelligence économique de la CIA. C'est aussi un outil de communication pour contraindre des Etats à modifier leurs législations dans le sens de l'ouverture de leurs marchés. Pour masquer l'origine de TI, le CIPE a fait appel au savoir-faire de l'ancien directeur de presse de la Banque mondiale, le néo-conservateur Frank Vogl. Ce dernier a mis en place un Comité de personnalités qui a contribué à donner l'impression d'une association issue de la société civile. Les principaux donateurs sont des pays comme l'Allemagne, la Norvège, le Danemark et de grandes firmes internationales : aux USA Boeing, Usaid, Ford, Rio Tinto, BP, Shell, Procter&Gamble, Besix, Hamon, Siemens, Solvay, Telovia, UCB et Umicore en Belgique. SNC Lavalin, Total en France. Les auteurs la Fondation Prometheus (voir b) affirment aussi que le Transparency International britannique «est financé à près de 60% par le gouvernement britannique via le Departement of International Development.» Source Wikipédia, TI Belgique et France, la Fondation Prometheus

18) b) **La Fondation Prometheus** est une fondation d'entreprise créée en 2005 par Bernard Carayon ancien député (UMP), avocat au barreau de Paris et Jean-Michel Boucheron ancien député (PS), conseiller chargé des affaires stratégiques et de défense auprès du Président de l'Assemblée nationale. La Fondation vise à soutenir les secteurs économiques stratégiques français dans un contexte de guerre économique, en produisant une « pensée opérationnelle ». Les entreprises fondatrices : Alstom, Dassault Aviation, EADS, SAFRAN, Amundi, Caisse des dépôts et consignations, Pierre Fabre, Sanofi-Aventis, Thales

19) c) **Survie** est une association française créée en 1984, elle a été présidée notamment par François-Xavier Verschave,

20) Le thème privilégié de Survie est la « Françafrique », terme tiré du titre d'un des livres de François-Xavier Verschave, "*La Françafrique, le plus long scandale de la*

pour défendre leurs intérêts économiques contre les autres pays jadis alliés. Par exemple l'OMI française "la Fondation Prometheus" constate que "Transparency International (TI)" *concentre ses actions judiciaires sur les pays africains avec lesquels la France entretient des relations de proximité, mais s'abstient de ce type de procédure à l'encontre d'autres Etats du continent, plus proches des Anglo-saxons*. "Cette lutte, parfaitement légitime, est pour nous une affaire trop sérieuse pour être confiée à une ONG, a fortiori constituée et financée de manière si opaque» (18). En d'autres termes, TI serait à la solde de Londres et de Washington qui la manipulerait à l'avantage de leurs grandes entreprises. N'ayant pas les "Grandes Oreilles" des anglo-saxons l'OMI française fait sa guerre économique contre ses principaux adversaires et leur soutien qu'est (TI). La Fondation Prometheus comme TI sont sponsorisées par des entreprises qui émargent largement dans la grande corruption (voir la liste dans la note de bas de page n°15) Il faut admettre que c'est l'économie de marché débridée qui a produit la situation économique mondiale actuelle et que les perdants en tant que mauvais joueurs, demandent à changer les règles et notamment :

République", paru en 1998. En 2000 Survie crée l'association « Biens publics à l'échelle mondiale ».

21) **D Sherpa** est une association à but non lucratif créée en 2001 dont l'objet est de protéger et défendre les populations victimes de crimes économiques. Sherpa rassemble des juristes et des avocats venus de divers horizons, et travaille en étroite collaboration avec de nombreuses organisations de la société civile à travers le monde pour récupérer les biens mal acquis.

22) E) **TRACE international** est une organisation associative à but non lucratif fondée en 2001 par des dirigeants de Northrop Grumman ?? (Avions militaires et systèmes de défense) et qui a pour mission d'augmenter la transparence commerciale !! pour des entreprises multinationales et leurs intermédiaires commerciaux en élevant les normes de conformité anti-corruption.

23) La revue électronique suisse Bilan ; Article du 2 juillet 2013 "Les ONG deviennent les fantassins de la Guerre économique." et le site <http://www.fondationPrometheus.org> où le président de cette fondation fait remarquer que la France est moins bien classée que la Suisse, le Luxembourg, et même les Bahamas, Sainte-Lucie, pays connus pour être au cœur de la corruption internationale grâce au secret bancaire et pour certains être des paradis fiscaux.

- ✕ - Des barrières douanières,
- ✕ - Des rééquilibres politiques, diplomatiques,
- ✕ - Des scrupules tardifs en matière sociale ou de droits individuels,
- ✕ - Des préoccupations écologiques (Le permis de polluer est-il toujours d'autant moins cher qu'il s'exerce loin de celui qui l'accorde ?).

Durant la décennie 90, tous les pays industrialisés sont conscients d'entrer dans une "nouvelle économie" basée sur les NTIC (Nouvelles technologies de l'information et de la communication) et la recherche innovante (biotechnologie, nanotechnologie, supraconducteurs, automatisation, énergies renouvelables etc.) et que leur avance technoscientifique dans ces domaines est incontestablement très importante mais insuffisante pour les prémunir contre les nouveaux pays industriels (NPI) qui ont fait eux- aussi, des progrès impressionnants.

La soumission totale des États au capital se fera durant la décennie 1990, après la chute du Mur de Berlin et l'effondrement du « Bloc Soviétique ». La fin de la guerre froide, ranime les rivalités entre les puissances économiques et met au cœur de la problématique la « globalisation » comme un phénomène économique construit par et pour les firmes multinationales de plus en plus mondialisées (imposant leur idéologie néolibérale aux territoires et aux États de la périphérie (dérégulation et privatisation).

À chaque étape, les organisations étatiques et capitalistes qui ont reconstitué le marché mondial sur des fondements nouveaux sont également les mieux placées pour en tirer les bénéfices, et pour faire porter à d'autres le poids de la compétition accrue qui découle de cette reconstruction.

Dans ce cadre, l'Etat mène cette Guerre avec des instruments à la mesure de son économie. Avec la fin de la Guerre froide les grands Etats industrialisés, ont tous réorienté une partie parfois très importante de leurs services d'espionnage militaires en services d'espionnage économiques comme c'est le cas pour les Etats-Unis et ses alliés anglo-saxons ⁽¹⁹⁾. Le réseau d'écoutes mondial des Etats-Unis appelé "ECHELON" ainsi que le programme "PRISM" (et on le sait aujourd'hui

24) Angleterre, Canada, Australie, Nouvelle Zélande.

grâce à Edward Snowden) permettent la collecte de renseignements à partir des téléphones, fax, Internet et d'autres fournisseurs de services électroniques. "PISM" comme "Echelon" relèvent de la National Security Agency (NSA).

La guerre économique suppose une violence cachée ou virtuelle - des instruments de contrainte qui produit des ravages. Les États en guerre doivent accepter les nouvelles règles que cherchent à imposer les états des pays d'ancienne industrialisation à savoir :

- ✘ - ne plus proposer de "bakchichs" pour décrocher des contrats particulièrement sur les marchés nationaux,
- ✘ - signer la convention de bonne conduite,
- ✘ - avoir une attitude éthique,
- ✘ - de moins polluer l'environnement etc.

Mais dans le contexte de crise qui sévit depuis le milieu des années 1960, de nombreux États cautionnent le phénomène de corruption quand leurs firmes nationales participent à des négociations pour conquérir des marchés. Il est de notoriété publique que ces versements illicites soient, dans certains pays, déductibles de l'impôt, comme c'est le cas en Allemagne et en France (11). L'existence de «paradis fiscaux» (L'Île de Jersey, les Îles Caïman, la Barbade, Andorre, San Remo etc.) permet la réalisation des versements illicites. Ces derniers sont facilités par l'existence de pays pratiquant le secret bancaire et les comptes numérotés (la Suisse, Monaco, le Lichtenstein, le Luxembourg, etc.) et surtout par le rôle important joué par des entreprises permettant les transferts électroniques rapides de fonds tels que le Swift ou Clearstream ⁽²⁰⁾.

25) Pour en connaître d'avantage sur l'activité de CLEARSTREAM, l'ouvrage de Denis ROBERT "*La domination du monde*" Ed. Julliard, Paris 2005. La compagnie CLEARSTREAM dont le siège se trouve au Luxembourg y est décrite comme le cœur d'un immense réseau informatique mondial, servant de "caisse d'enregistrement" de tous les transferts financiers et surtout de "machine à laver" l'argent issus d'activités illégales (armes, drogues, trafic d'êtres humains etc., détournements, corruption). Ses clients sont aussi bien les Etats, les firmes intervenant sur commerce international, les personnes influentes et très fortunées et surtout les grandes banques privées. Elle sert au niveau mondial, de caisse de compensation des différentes transactions.

3 - Le management international de la corruption

La corruption est managée tant au niveau national, dans les pays autoritaires, par le personnel politique pour conserver le pouvoir, qu'au niveau international, par les États, des ONG et les grandes entreprises.

Au niveau international, la corruption a été managée dans le cadre d'une stratégie d'élargissement et de contrôle des marchés des pays en voie de développement avec l'entrée en crise du système capitaliste mondial dans le milieu des années 1960. Elle a ainsi servi à conquérir rapidement des marchés dans les PED avec des gains substantiels du fait des prix de monopole pratiqués et des surfacturations que permet justement la corruption. En effet, les grandes entreprises, en période de crise économique ou de changements majeurs dans l'arène économique [(l'avènement de nouveaux acteurs économiques, (les Dragons, les tigres et les pays du BRIC(AS)⁽²¹⁾)] utilisent la corruption pour décrocher des commandes et/ou ruiner la notoriété d'une entreprise concurrente dans le but de lui prendre ses parts de marché.

Rappelons qu'en période de crise économique et donc de surliquidités monétaires internationales, le développement d'un courant d'échanges avec les pays en voie de développement (P.V.D), constitue une tentative de freiner l'aggravation de celle-ci en leur faisant supporter, les coûts économiques et sociaux des mutations et restructurations liées à cette crise. En réaction à cette dernière, les organisations capitalistes ont orienté une part croissante des surliquidités provenant du commerce et de la production vers la spéculation financière. C'est ainsi que l'on assista à un fort développement du marché des eurodollars lié dans un premier temps (1973) à la hausse des prix des hydrocarbures et dans un second (1980) au développement par les multinationales des IDE grâce à l'intégration financière. La corruption a

26) Voir les différentes interprétations de ce concept dans la "Revue d'économie industrielle", n° 31 du 1er trimestre 1985 et plus particulièrement l'article de Y. MORVAN et J. DE BRANDT. "*Les restructurations industrielles, les idées et les faits*".

27) Les dragons = Taïwan, Corée du Sud, Singapour, Hong-Kong et les tigres (Malaisie, Indonésie Thaïlande etc.)

permis également de freiner les exportations des pays de l'Est peu enclin à ces pratiques et par la même entraver l'expansion du socialisme.

La corruption constitue donc un des leviers utilisés pour lutter contre la crise du système capitaliste dans les circonstances suivantes et s'est déroulé selon schéma suivant :

Dans un premier temps, la corruption a aidé à la "restructuration et au redéploiement industriel (²²)" dans les pays industrialisés capitalistes d'une part en exploitant la volonté des P.V.D. de s'industrialiser d'autre part.

Dans un second temps, la chute du Mur de Berlin et l'implosion du Bloc de l'Est conjuguée avec le retour de la croissance et des profits à partir de 1992 grâce aux restructurations économiques, ont fait que la généralisation de la corruption dans les contrats internationaux durant la période (1973-1991) a pris des dimensions considérables en devenant un handicap au développement des affaires surtout pour les pays d'ancienne industrialisation. De lubrifiant des affaires, la corruption devenait un surcôt important ; d'autant que les scandales de plus en plus nombreux et très médiatisés, nuisaient à la réputation des grandes firmes et à celle de leurs Etats.

En outre, de nouveaux acteurs de la corruption tels que les Dragons, les Tigres et autres BRIC(AS), et ne se gênaient pas pour surenchérir dans le but de s'accaparer des marchés. Ce sont ces conditions qui ont favorisé la naissance de lois et de conventions internationales de lutte contre la corruption (²³) ainsi que d'ONG anti-corruption.

28) Voir les différentes interprétations de ce concept dans la "Revue d'économie industrielle", n° 31 du 1er trimestre 1985 et plus particulièrement l'article de Y. MORVAN et J. DE BRANDT. "Les restructurations industrielles, les idées et les faits".

29) Lorsque l'on parle conventions internationales de lutte contre la corruption on remarque que à part le *foreign corrupt act* américain de 1977, qui concerné essentiellement les firmes américaines. Ce dernier ne sera revu qu'en 1996. Et toutes les autres convention internationales sont promulguées durant la période qui va de 1997 à 2011.

30) la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales. Adoptée en 1997.

Que ce soit au niveau national ou international, la corruption passe par deux moments : une période de développement de celle-ci dans le silence et la discrétion et une autre de lutte contre cette dernière avec des dénonciations publiques et même de condamnations. La succession de ces deux phases constitue un mal nécessaire pour réduire ou régler des difficultés économiques (crise, réductions des commandes) ou pour asseoir au niveau national un pouvoir à sa solde, favorable au développement des affaires.

Mais la reprise économique et le développement important de la corruption, ont contribué à faire de cette dernière, un handicap au développement des affaires tant au niveau national qu'au niveau international. Pour lutter contre cette nouvelle situation, les pays et/ou les entreprises concernées vont jusqu'à organiser au niveau international des fuites sur la corruption de telle personne ou telle entreprise importante dans tel ou tel pays. Cette stratégie peut entrer dans le cadre d'une volonté de déstabilisation d'un pays en provoquant des soulèvements populaires.

Une entreprise corruptrice utilise les dossiers constitués sur les agents corrompus de l'entreprise qui a subi la corruption pour en ruiner la notoriété si cela arrange ses affaires ou pour se venger d'une éviction sur un marché. Les derniers dossiers de corruption médiatisés (Autoroute Est-Ouest, Sonatrach, Sonelgaz etc.) répondent nous semble-t-il à l'objectif de ruiner la réputation d'entreprises, symboles d'un capitalisme d'Etat en décrépitude. Par ricochet, atteindre les hautes sphères du pouvoir algérien intéresse certaines forces dans les grands pays industrialisés avec lesquels nous commerçons, car affaiblir l'Etat Algérien c'est aussi affaiblir sa diplomatie et réduire ses ambitions et son rôle dans les grands

31) Convention pénale sur la corruption (STE n° 173) Ouverte à la signature des Etats membres du Conseil de l'Europe et des Etats non membres ayant participé à son élaboration, à Strasbourg, le 27 janvier 1999. Entrée en vigueur : 1er juillet 2002.

32) La Convention des Nations unies contre la corruption (en anglais United Nations Convention Against Corruption, UNCAC) est un traité international des Nations-unies adopté par la Résolution de l'Assemblée générale des Nations-unies 58/4 31 octobre 2003. Le 9 décembre 2003, 114 pays signaient à Mérida, au Mexique, cette convention. Le 2 avril 2014, 140 pays l'avaient signée et 171 pays l'avaient ratifiée, y compris la France et l'Union européenne.

dossiers où elle est impliquée (Sahara Occidental, Sahel, OPEP etc.) mais également lui appliquer une prime de risque aussi bien sur les transactions financières que sur celles des biens et services.

Les nombreuses condamnations pour ententes illicites montrent que si les multinationales par la cartellisation, se répartissent les marchés aux prix qu'elles veulent, elles soudoient les agents publics pour obtenir des contrats aussi bien sur leurs marchés d'origine que sur les marchés des PVD.

De plus, le nombre de procès pour corruption ⁽²⁴⁾ qui sont intentés contre des hauts fonctionnaires dans de nombreux PVD et dans les pays développés, montre l'importance et la gravité du phénomène. Dans la corruption, il y a les corrupteurs et les corrompus. Jusqu'au début des années 1990, les corrupteurs se trouvaient dans les pays industrialisés. La corruption a contribué à la naissance dans les PVD d'"une couche, une caste fonctionnelle, une technobureaucratie corrompue au service des corrupteurs" ⁽²⁵⁾, une véritable « kleptocratie » favorisant le développement des affaires (usines clés en main, produits en mains ; fournitures d'équipements et de biens de consommation durables) sur lesquelles une dîme est prélevée.

La corruption peut également œuvrer à la coordination entre les membres d'un cartel, en arbitrant par exemple un partage de marché, ou en imposant un prix de référence optimal. Le recours au mécanisme d'enchère (appels d'offres) augmente la transparence, réduit la discrétion de l'agent, mais ne l'élimine pas entièrement.

33) Le journal le Times du 7 avril 1975 écrivait que " selon certaines sources General Electric (Etats-Unis) versait en "pot de vin" normalement 10% sur les ventes portant sur des montants dépassant cinquante (50) millions de dollars". Cette firme avouera d'ailleurs à la Securities and Exchanges commission de Washington le paiement de " pots de vin". Source: K.R. MIROW "La dictature des cartels". Op-Cité page 169.

34) En 1997, General Electric Company (U.S.A.) a été condamnée à une amende de 25 millions de dollars pour des pots de vin en Egypte. Source : Monde Diplomatique de Novembre 2000 article de JOSEPH K. "Une ONG contestée : Transparency International".

35) Les articles de Paul VIELLE dans les revues Tiers-Monde et Peuples Méditerranéens.

La corruption et l'organisation de cartels permettent de rendre le système d'appel d'offres totalement inefficace et inopérant et ce dans trois types de situations :

- Quand l'agent, se laisse corrompre pour offrir une seconde chance (resoumettre) et donc informe le (ou les) corrupteur(s) sur les offres des autres compétiteurs.
- Quand l'agent se laisse corrompre dans le choix de spécification qui désigne un offreur. Toute spécification trop précise, un détail technique spécifique, est une forme de discrimination qui peut tuer la concurrence.
- Quand l'agent se laisse corrompre pour faciliter le partage de marché dans les grands contrats divisibles.

Ainsi, l'existence de cartels et le recours à des pratiques extra-économiques pour conquérir les marchés des PVD expliquent nous semble-t-il "*la construction de la dépendance*" de ces derniers envers l'extérieur. L'élargissement et le contrôle des marchés des PVD ne s'appuient pas seulement sur la politique financière des "Prêteurs Commerciaux Internationaux" et sur les pratiques commerciales restrictives des firmes organisées dans les différents cartels ; ils se basent en outre sur une dimension technologique qui est l'apanage des grandes firmes multinationales.

Conclusion

L'objectif de cet article était rappelons-le, une réflexion sur le phénomène de la grande corruption définie comme celle qui concerne les marchés extérieurs. L'analyse de ce phénomène nous a amené à nous interroger sur les conditions et les périodes qui ont favorisé son développement et sa gestion au plan international.

Nous avons dans un premier temps, mis en évidence le rôle de la crise du système capitaliste apparue au milieu des années 1960, dans le développement de la corruption. En effet, celle-ci a poussé les entreprises à chercher par tous les moyens des débouchés à leur production. Ce qui nous permet d'avancer l'idée que la grande corruption fait partie de cette stratégie anti-crise mise en œuvre par le capital. Cette dernière a été élaborée et mise en œuvre essentiellement par les entreprises multinationales, leurs Etats, et les prêteurs commerciaux internationaux. C'est l'internationalisation du capital puis la mondialisation, survenue après l'implosion du bloc soviétique, qui créent les conditions du développement de la corruption, comme "arme" dans la guerre économique avec comme principaux acteurs les pays anciennement et nouvellement industrialisés. La disparition de la

menace idéologique et la persistance de la crise économique ont fait que les rivalités économiques se sont substitués aux conflits idéologiques.

Si la grande corruption a joué un rôle important en facilitant les mutations de l'économie mondiale et notamment celle des économies des pays d'ancienne industrialisation, elle a fini par devenir un handicap aux affaires pour ces mêmes pays. Avec la mondialisation, les NPI vont non seulement concurrencer les pays d'ancienne industrialisation sur les prix des marchés mais encore offrir de meilleurs "bakchichs".

La lutte contre la corruption des agents publics étrangers a, depuis les années 1990, connu un essor international considérable notamment avec l'entrée en vigueur de plusieurs conventions internationales.

Pour freiner les nouvelles pratiques de corruption des NPI, les pays occidentaux vont créer des ONG (comme Transparency International) et impliquer les institutions internationales telles que l'ONU, la Banque Mondiale, le FMI, l'OCDE qui élaborent des conventions internationales chargées de lutter contre ce phénomène. L'"activisme" de ces organisations et institutions vise à discréditer les NPI et les PVD en médiatisant les scandales les impliquant et en publiant des rapports et un index qui leur sont très défavorable ; tout ceci dans le but de porter atteinte à la notoriété de ces pays et à leurs entreprises. Les services d'écoutes tels que l'américain "Echelon" et "Prism", le "mini-Echelon" français organisent des fuites sur les contrats entachés de corruption impliquant des entreprises concurrentes.

Toutes ces considérations nous amène à conclure que depuis cinquante (50) ans environ la corruption est "managée" au plan international par les pays occidentaux par l'intermédiaire de leurs organisations en vue de la réalisation de leurs objectifs aussi bien économiques que politiques et que « in fine", la corruption naît là où la contradiction s'aggrave, là où il y a un changement dans les relations économiques internationales.

Bibliographie

BEAUD Michel " *L'économie mondiale hiérarchisée*" Paris : ALGAMA. La Découverte, 1987.

- BOISSIEU Christian de "*Les mutations de l'économie mondiale*" ,
. - Paris : Economica, , 2000..
- COMBE Emmanuel "*Cartels et ententes*". - Paris : Coll. Que sais-je
? PUF, 2004.
- MORVAN Yves DE BRANDT. Jean "*Les restructurations industrielles, les idées
et les faits*". "Revue d'économie industrielle", n° 31 du 1er trimestre 1985
- DUMENIL Gérard et LEVY Dominique "*Crise et sortie de crise.
Ordre et désordres néolibéraux*". - Paris : PUF, 2000.
- MIROW Kurt Rudolf. "*La dictature des cartels*". Paris : Maspero, 1982
- KAUFMANN Daniel "*Les problèmes de la gouvernance 2007 : les indicateurs de
la gouvernance dans le monde pour la période 1996-2006*". Banque Mondiale
- PERKINS John "*Confessions d'un assassin financier : révélations
sur la manipulation des économies du monde par les Etats-Unis*".
Québec : AIterre, 2005.
- ROBERT Denis "*La domination du monde*" Ed. Julliard, Paris 2005.
- VERSHAVE Xavier a) "FrançAfrique" Ed. Stock 1999,
b) "*Noir silence*" (2000) Ed. Arènes, c) "*Noir Procès : offenses à chef d'Etat*"
(2001) Ed. Arènes,
d) "*Noir Chirac*" (2002) Ed. Arènes, e) "*De FrançAfrique à la MaffiAfrique*"
(2004) Ed. Tribord.
- CEPII "*Pôles de compétitivité : l'exemple des industries électromécaniques*" La
lettre du CEPII n°12. juin 1980- La Documentation Française.
- OCDE "*Rapport du comité d'experts sur les pratiques restrictives*" - 1977 p.23.
- OMC : "*Politique et pratiques Commerciales – Analyse par mesures*". TPRs160-3,
2005.
- Monde Diplomatique de Novembre 2000 article de JOSEPH K. "*Une ONG
contestée : Transparency International*".
- Valeurs Actuelles du 18 Février 2009 (mis à jour le 05/11/2012) "*ONG : une si
rare transparence*" Par Bernard CARAYON Président de la Fondation
Prometheus.